



APPEL À CANDIDATURES POUR L'ORGANISATION DES PHASES FINALES DES COUPES 33

1. Objet de l'Appel

Dans le cadre de l'organisation des phases finales, nous invitons les clubs souhaitant accueillir ces rencontres à soumettre leur candidature. Les clubs retenus devront assurer une organisation optimale des rencontres et proposer des animations afin d'améliorer l'expérience des participants et du public.

2. Conditions de Candidature

Les clubs candidats doivent répondre aux critères suivants :

- Disposer d'infrastructures conformes aux normes requises pour la compétition.
- Assurer une logistique adaptée à l'accueil des équipes, des officiels et du public.
- Proposer un programme d'animations en lien avec des partenaires locaux.

3. Programme d'Animations et Partenariats Locaux

Afin de garantir une ambiance festive et conviviale, les clubs doivent s'engager à mettre en place des animations variées avant, pendant et après les rencontres.

Liste des animations possibles :

- stands de restauration.
- Animations sportives (concours de tirs, jeux interactifs pour le public, démonstrations).
- Animations pour les familles et enfants (maquillage, mascotte...).
- Prestation musicale (fanfare, DJ, groupes locaux).
- Actions de sensibilisation et de découverte du sport (initiations, expositions...).

Engagement des clubs candidats :

Chaque club devra avoir pris connaissance du cahier des charges et fournir une liste d'associations, entreprises ou partenaires locaux avec lesquels il prévoit de collaborer pour la mise en place des animations.

4. Liste des Partenaires à Fournir

Pour les 1/2 finales, dans leur acte de candidature, les clubs doivent joindre un document détaillant les contacts à établir avec les structures locales.

5. Modalités de Soumission

L'acte de candidature se fera via le formulaire google + envoi par mail du document concernant les animations avant la date limite fixée (27 février) par mail à

secretariat@basket33.fr



COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

06-19-86-37-71

secretariat@basket33.fr

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les critères mentionnés ne sera pas étudié.

6. Sélection des Clubs

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Qualité et sécurité des infrastructures (accueil PMR).
- Historique d'attribution des phases finales.
- Capacité d'organisation et logistique mise en place.
- Engagement dans un réseau de partenaires locaux.

Pour les 3 clubs retenus, une visite de la commission coupe est à prévoir en amont de la manifestation.

Nous comptons sur votre engagement pour faire de ces phases finales un moment inoubliable pour tous les participants !

Contact pour toutes questions :

Jacques Doublet – 06.07.27.26.28

Audrey Bard – 06.19.86.37.71

CAHIER DES CHARGES PHASES FINALES COUPES 33

1. Objet du Cahier des Charges

Les phases finales comprennent :

- **Les demi-finales des coupes 33 (jeunes et seniors)**
- **Les finales des coupes 33 (jeunes et seniors)**

L'organisateur retenu devra assurer une organisation optimale des rencontres et respecter les engagements décrits ci-dessous.

2. Engagements de l'Organisateur

2.1 Installations

- Mise à disposition gracieuse des installations de 08h30 à 23h.
- La salle doit être homologuée par la Commission Équipement et être classée (au minimum) H1.
- La salle doit disposer de tribunes.
- Deux ordinateurs afin de pouvoir faire l'e-marque et préparer les matches suivants (+ remplacement en cas de panne).
- S'assurer que l'accès des secours est libre de toute circulation.
- Sonorisation adaptée à l'événement.
- Vestiaires propres et disponibles (équipes et arbitres), repérage sur les portes.
- Une table « officielle » pour les élus présents sur les phases finales.

2.2 Personnel

- Fournir une adresse mail sur laquelle les éléments de la feuille de marque seront envoyés.
- Une personne en charge de la **communication** (prise et envoi de photos).
- Une personne en charge de « **l'animation** » pour la présentation des équipes et le protocole des récompenses.
- Un service d'ordre minimum avec signe distinctif.
- Plusieurs membres de l'organisation dont un **responsable majeur** pour chaque rencontre.
- Les personnes pour la table de marque devront être expérimentées dans la fonction et obligatoirement **âgées de 16 ans ou plus**.
- Pour les ½ finales : un chronomètre et un opérateur 24' est demandé.
- Pour les finales : un chronomètre 24' est demandé
 - les OTM sont prévus par la CDO.



2.3 Fournitures

- Point d'eau potable pour chaque équipe et arbitres.
- Goûter et boissons offertes aux équipes en présence, arbitres et OTM lors du moment de convivialité après les rencontres.
- Matériel de table, tableau de marque lumineux et chronomètre manuel de substitution.
- Appareil des 24 secondes (pour ½ et finales).

3. Animation, Publicité et Communication

3.1 Animation

- Il est demandé aux clubs organisateurs de proposer une animation (cf->pages 1 à 3).
- L'animation devra être renforcée, lors des finales, pour valoriser l'événement.

3.2 Publicité

- La mise en place d'une signalisation spécifique aux alentours de la manifestation pour faciliter l'accès des équipes et des visiteurs.
- Invitations aux collectivités locales.
- Mise en place des 3 « Rolls up incivilités » prêtés par le CD33.
- Affichage des éventuelles banderoles publicitaires des partenaires du Comité de Gironde.

3.3 Communication

- Pour les ½ finales des coupes 33 :
- **Dès la fin** de chaque demi-finale, la photo de **l'équipe victorieuse** doit être envoyée sur le téléphone portable du comité (06.19.86.37.71).
 - Ne pas oublier de renommer les photos : ex. C33 U15F BEC.
- Pour les finales des coupes 33 :
- À l'issue de chaque match, l'équipe **victorieuse** sera prise en photo avec **les récompenses**.
 - Ces photos seront envoyées directement sur le portable du comité.

4. Restauration

- La buvette et toute autre forme de restauration (sandwich, confiserie...) sont au profit de l'association sportive organisatrice, ainsi que toute initiative ayant l'aval de la commission sportive.
- Une bourriche ou autre pourra être organisée sans obligation vis-à-vis des participants ou spectateurs.

5. Droit d'Entrée



COMITE DE GIRONDE DE BASKET-BALL

06-19-86-37-71

secretariat@basket33.fr

L'association sportive ne peut prétendre à percevoir un droit d'entrée. L'entrée pour ces manifestations est gratuite.

6. Engagement du Comité de Gironde

Le comité de la Gironde prend en charge :

- La convocation des équipes et la programmation des rencontres.
- Les récompenses aux vainqueurs et finalistes.
- Le téléchargement des éléments pour la feuille électronique qui seront envoyés par mail aux clubs organisateurs.
- La présence de membres du comité directeur.
- L'organisation du protocole des récompenses après chaque rencontre.
- La désignation des arbitres.
- Pour les finales : les officiels de table de marque sont désignés par le comité.

7. Transmission des Résultats

Le club accueillant devra transmettre :

- Les résultats des rencontres via l'e-marque dès la fin de chaque rencontre.
- Les photos d'équipe comme précisé dans le point « Publicité et Communication ».

Nous comptons sur votre engagement pour faire de ces phases finales un moment inoubliable pour tous les participants !

Contact pour toute question : Audrey – 06.19.86.37.71